

avait remplacé à l'Académie M. de Choiseul-Gouffier, il a eu Saint-Ange pour successeur.

La Feuille littéraire, fidèle à son titre, ne donne pas de nouvelles politiques ; elle est muette sur les événements contemporains, mais elle rend compte de tout ce que les lettres, les sciences et les arts produisent d'intéressant, surtout à Lyon. Il n'est pas jusqu'aux réclames qu'elle ne présente d'une manière gracieuse et poétique. Voici comment elle annonce la demeure d'un peintre de portraits :

M. Laurent, excellent peintre en miniature, a fait le portrait du fils de notre commandant. Le jeune marquis de Bellescizes, âgé de 10 ans et demi, lui a témoigné sa reconnaissance par ce joli quatrain :

Sur l'ivoire, Appelle nouveau,
Laurent vient de tracer les traits de mon visage,
A ses talents pour rendre hommage
Il me faudroit un luth digne de son pinceau.

Depuis l'âge de neuf ans, il fait des vers dignes d'être cités. De si heureux commencements donnent de lui les plus belles espérances.

M. Laurent demeure place des Carmes, dans la maison neuve, vis-à-vis la rue Sainte-Catherine.

Malgré les annonces ambitieuses de certains journaux, nous croyons qu'on ne fait pas mieux aujourd'hui.

PORTEFEUILLE LYONNAIS, ou Bigarrures provinciales, trouvées par un Q.... ni cuirassé, ni mitré, mais botté. S. N. d'auteur (M. Sain de Manévieux), Minorque, aux dépens du gouvernement, 1779-1780, in-8.

1^{er} numéro, 1779 ; 2^e et dernier, 1780.

Cette publication a été imprimée à Lyon. Elle contient quelques histoires assez lestes et quelques plaisanteries contre le clergé.

La première livraison, 208 pages, a pour épigraphe :

*Non suos correxit sub censore libellos.
Ridentem dicere verum quis vetat ? (sic).*

La deuxième, 147 pages, celle-ci,

*Non censor nec satyrarum scriptor,
Sed ridentem dicere verum quid vetat ?*